



Vente judiciaire maison suite à divorce

Par **colettine**, le **10/09/2014** à **19:29**

bonjour

Je suis divorcée depuis 20 ans. Mon ex mari est resté dans la maison qui nous appartenait moitié chacun.

J'ai demandé à plusieurs reprises la vente de cette maison mais mon ex a toujours refusé.

J'ai dû entamer une longue procédure et la maison a finalement été vendue par adjudication fin mars 2014

Depuis cette date je n'ai aucune nouvelle de l'avocat spécialisé en licitation, malgré mes relances

Nous devrions procéder à la liquidation matrimoniale chez le notaire et je m'inquiète de ce délai (presque 6 mois) où rien ne se passe et où personne ne bouge à part moi !!

Est-ce normal, où y a-t-il des recours pour faire bouger les avocats ?

merci pour votre conseil.